

- PÉLUSSIN -  
11 novembre 2024

Inscriptions  
jusqu'au  
6 novembre



Concours de la  
meilleure bouchée  
à la Pomme  
ouvert aux amateurs

Délibérations publiques par jury populaire  
à 14h sur la place des Croix

Règlement du concours & modalités d'inscriptions sur [www.pelussin.fr](http://www.pelussin.fr)

Le comité d'organisation de la 45<sup>e</sup> Fête de la Pomme de Pélussin propose un **concours de la meilleure bouchée à la pomme**.

Il permet d'associer les particuliers et plus particulièrement les cuisiniers et cuisinières amateurs autour du thème de la pomme, afin de faire découvrir ou redécouvrir au public le patrimoine culinaire du territoire, très souvent source d'inspiration pour les esprits créatifs.

Renseignements sur [www.pelussin.fr](http://www.pelussin.fr) ou au 04.74.87.62.02.

Inscriptions en Mairie de Pélussin avant le mercredi 6 novembre





## 45<sup>e</sup> Fête de la Pomme de Pélussin Règlement du concours de la meilleure bouchée à la pomme

*Définition d'une bouchée : création culinaire que l'on peut mettre dans la bouche en une seule fois*

### **- ARTICLE 1 :**

Le concours aura lieu le **lundi 11 novembre 2024** à l'occasion de la 45<sup>e</sup> fête de la Pomme. Il est **ouvert à toute personne non professionnelle** dans le domaine de la cuisine (boulangerie, pâtisserie, cuisinier...).

Les mineurs de + de 12 ans peuvent participer et devront recueillir l'accord préalable de leurs parents avant leur inscription au concours (voir fiche accord parental en fin de dossier).

### **ARTICLE 2 :**

Des bulletins d'inscription sont disponibles dans divers lieux publics de la commune (Mairie, Maison du Parc du Pilat, Centre culturel, siège de la communauté de communes du Pilat rhodanien, Maison des services). Ils sont également téléchargeables en ligne sur le site : [www.pelussin.fr](http://www.pelussin.fr)

Les candidat-es déposeront leur bulletin d'inscription à l'accueil de la Mairie de Pélussin ou à l'adresse mail suivante : [animation@ville-pelussin.fr](mailto:animation@ville-pelussin.fr) **avant le mercredi 6 novembre 2024**

### **ARTICLE 3 :**

Une assiette (ou plateau) de 10 bouchées à base de pommes, prêtes à être dégustées à température ambiante (sucrées ou salées) devra impérativement être déposée **le lundi 11 novembre 2024 à 13h30 au podium animations, situé place des Croix** (ou au 1<sup>er</sup> étage de la salle Denise Eparvier en cas de solution de repli).

**Chaque création devra être accompagnée d'une fiche recette** la nommant et détaillant les ingrédients et la démarche à suivre pour la réaliser.

### **ARTICLE 4 :**

**Un jury populaire se réunira le jour-même à partir de 14h sur le podium animations situé place des Croix** (ou au 1<sup>er</sup> étage de la salle Denise Eparvier en cas de solution de repli).

Ce jury sera composé de 5 personnes tirées au sort parmi les membres du public qui auront déposé avant 13h leur bulletin de participation sur le stand de l'office de tourisme du Pilat situé sur la Place des Croix. Les membres de l'Office seront en charge de l'animation des délibérations du jury en présence du public.

### **ARTICLE 5 :**

**Les bouchées à la pomme doivent être réalisées de manière artisanale.** La fabrication des pâtes, le cas échéant, est vivement conseillée.

Tout ingrédient est accepté dans la mesure où la pomme reste dominante.

### **ARTICLE 6 :**

**Les bouchées à la pomme seront notées** sur 10 points :

- 1. Présentation générale (5pts)**
- 2. Goût et saveur (5 pts)**

### **ARTICLE 7 :**

La **proclamation des résultats** se fera en public aux alentours de 15h sur le podium animations.

### **ARTICLE 8 :**

Les 3 premier-es lauréat-es se verront offrir des bons cadeaux pour le CinéPilat et base de loisirs à Saint Pierre de Bœuf.

Tous les participants seront également primés.

**La recette et une photo de la meilleure bouchée sera publiée** sur le site Internet de la Mairie [www.pelussin.fr](http://www.pelussin.fr)

### **ARTICLE 9 :**

Les participant-es **autorisent les organisateurs à utiliser leurs noms et prénoms, éventuellement photographie** dans tout support de communication lié au présent concours sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie.

### **ARTICLE 10 :**

Le fait de **l'engagement d'un candidat à ce concours comporte l'acceptation sans réserve** du présent règlement.

# Fiche d'inscription

## « Concours de la meilleure bouchée à la pomme »

A déposer/envoyer en Mairie avant le 6 novembre 2024  
2, Place de l'Hôtel de Ville - 42410 PELUSSIN  
ou par mail : [animation@ville-pelussin.fr](mailto:animation@ville-pelussin.fr)

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone portable :** .....

**Email :** .....

**Nom de la recette :**

.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement, en accepte les termes et m'engage à en respecter les modalités.

Fait à ....., le .....  
Signature du candidat

[Autorisation parentale au dos pour les candidats mineurs \(+ 12 ans\)](#) ↗

**Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Pélussin pour établir la liste des participants au concours de la meilleure bouchée à la pomme 2024.**

Les données collectées ne seront communiquées à aucun autre destinataire. Les données sont conservées jusqu'au 11 novembre 2023, minuit. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service animations de la mairie de Pélussin à [animation@ville-pelussin.fr](mailto:animation@ville-pelussin.fr) ou au 04 74 87 62 02.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

# Autorisation parentale

## « Concours de la meilleure bouchée à la pomme »

Madame/Monsieur.....,

autorise mon enfant ....., né(e) le .....

à participer au concours de la meilleure tarte aux pommes proposé par le comité organisateur de la Fête de la Pomme 2024.

Adresse :

.....

Portable des parents : .....

J'atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement dudit concours.

J'autorise les **organiseurs / journalistes à photographier et/ou filmer mon enfant et à diffuser son image et sa recette** à des fins de communication sur tous supports relatifs au concours.

Fait à ....., le.....,

Signature du / de la responsable légal-e,



